

Focus sur l'action en retranchement : aspects pratiques

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Tout public traitant du droit patrimonial de la famille

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les cas d'avantage matrimonial réductible
- Liquider une succession en présence d'un avantage matrimonial réductible
- Conseiller et documenter les clients sur les opportunités stratégiques du choix du régime matrimonial et de la constitution d'avantages matrimoniaux

Contenu :

Quels sont les cas de retranchement des avantages matrimoniaux ?

- Notions d'avantages matrimoniaux et prévisions légales (communautés conventionnelles)
- Notions d'avantages matrimoniaux et cas non prévus par la loi (séparation de biens avec société d'acquêts et participation aux acquêts)

Quel régime de l'action en retranchement ?

- Règles de prescriptions de l'action en retranchement
- RAAR et différé d'exercice de l'action en retranchement
- Titularité de l'action en retranchement
- Bénéficiaires de l'action en retranchement

Quelle liquidation de l'éventuel de l'avantage matrimonial ?

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Evaluations destinées à faire apparaître un éventuel avantage matrimonial
- Réunion fictive et imputation de l'avantage matrimonial
- Traitement de l'avantage matrimonial dans le partage

Prérequis

Connaissances générales en droit patrimonial de la famille.

Modalités pédagogiques

- Type de formation : inter, intra ou commandé
- L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur.
- Animation et mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situations professionnelles illustrant la théorie.
- Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire sur le portail dédié à l'UND de manière dématérialisée.
- Mise à disposition de ressources pédagogiques complémentaires sous différents formats numériques accessibles depuis la plateforme dédiée à l'Université Nationale Digitale.

Modalités d'exécutions et techniques

- En Visioformation : Plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique.
- Accès à votre salle virtuelle et aux ateliers en live depuis la plateforme.

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

- Émargements par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de l'événement.

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

-

Remise d'une attestation

- Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation